



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 05/05/2025

Echéance le : 30/06/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande				
5177182		0165285						Zone Expedition : 03						5924682				
Désignation						N° Pièce		Quantité ou temps		C	T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 5924682 DU 05/05/2025 **																		
FIAT TALENTO Fourgon 2.0 EcoJet - FT976AY																		
COMMENTAIRE R.A. : FIAT TALENTO Fourgon 2.0 EcoJet - FT976AY																		
NUMERO DE COMMANDE :																		
E:ELEMENT FILTRE AIR AM						1667445380		C4DD05		1,00	4	34,12		44,00	19,11		19,11	
E:FILTRE CHARBON AM						1609987780		C15A01		1,00	4	26,00		44,00	14,56		14,56	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 33,67																		
CHER CLIENT																		
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																		
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																		
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																		
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5177182	0165285	5924682
Echéance le :	30/06/2025	
05/05/2025		40,40



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux maximum prévu par la loi (égal à 3 fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes). Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.